

■ **Gérald Bovy**, à Chêne-Bougeries, conseils et courtage dans le domaine des assurances (FOSC du 21.01.1991, p. 267). Le titulaire a été déclaré en état de faillite par jugement du Tribunal de première instance du 08.04.2003. La procédure de faillite ayant été clôturée, l'inscription est radiée d'office.
Journal no 13056 du 13.11.2003
(01268150 / CH-660.022.991-8)